****

**PLAN D’ACTIONS**

**2018-2019**

***S’unir pour agir***

**LE GAPHRSM AGIT DANS LES AXES SUIVANTS**

**VIE ASSOCIATIVE ; DÉFENSE ET PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEURS FAMILLES ; REPRÉSENTATION; CONCERTATION; ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES** **MOBILISATION**; **FORMATION, ÉDUCATION POPULAIRE.**

**OBJECTIFS PRINCIPAUX**

**POUR LES MEMBRES DU GAPHRSM**

* Offre du support technique et professionnel aux organismes membres, au besoin
* Exerce un leadership rassembleur, et créé des opportunités pour faciliter ou susciter leur pouvoir d’agir
* Mobilise ses membres sur des dossiers communs et susciter un rapport de force
* Valorise l’indépendance et l’autonomie des organismes de l’action communautaire autonome dans le réseau territorial de service (RTS)
* Fait connaître les enjeux et les défis dans le secteur des personnes handicapées et leur famille
* Consulte ses membres.

**VIE ASSOCIATIVE**

**Objectifs**

* Maintenir le lien et le sentiment d'appartenance
* Favoriser les échanges entre les membres
* Soutenir et outiller les membres dans leur fonction
* Apporter un support aux membres
* Diffuser et échanger de l'information.

**GESTION INTERNE**

Administration, ressources humaines, financières et matérielles

* La direction assure une saine gestion interne dans chaque sphère d’activités
* Rend compte au conseil d’administration.

**POUR LA CAUSE**

* Mobiliser nos membres par l’établissement d’un rapport de force dans les dossiers priorisés aux comités internes du GAPHRSM
* Maintenir une cohérence dans nos représentations en défense collective et promotion des droits auprès des principaux ministères et organismes gouvernementaux
* Définir et cibler les actions qui auront le plus d’impacts possible
* Le GAPHRSM soutient ses membres et porte les différentes revendications auprès des différents partenaires et organismes régionaux et nationaux.

**LES ACTIONS en 2018-2019**

**RENCONTRES D’ÉCHANGES ET FORMATIONS AVEC NOS MEMBRES**

* En juin, rencontre d’échanges et d’information sur des dossiers priorisés au plan d’action :

Les actions réalisées par les deux comités internes du GAPHRSM

Présentation de l’implantation de l’offre de service structurée par programmes CISSS de la Montérégie-Ouest par Vincent Robichaud, adjoint au directeur des programmes déficiences.

* Le 22 novembre 2018 *Défendre les droits et l’accompagnement*

Par monsieur Claude Champagne, formateur au Centre Saint-Pierre.

Laboratoire qui vise à outiller les organismes à accompagner leurs membres lors d’intervention individuelle et collective. L’objectif est de développer des savoirs, d’exercer un certain pouvoir d’influence afin d’agir comme agent multiplicateur auprès de vos membres et dans vos réseaux

Cette démarche fait suite et s’inspire de notre plateforme de revendications «Un besoin non comblé est un droit bafoué».

Approche participative, des techniques de prises de parole, des jeux de rôles et des expérimentations.

* Février 2019 «*L’accommodement raisonnable par où commencer?*»

Par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (DPDJ). Comprendre la notion d’accommodement raisonnable, en saisir le cadre juridique; connaître et s’approprier les principales balises. Approche participative, échanges et discussions, exemples concrets et mise en situation.

**LES COMITÉS INTERNES DU GAPHRSM**

(Les comités relèvent du CA du GAPHRSM).

Chacun des comités a pour mandat :

* De connaitre les enjeux dans leur ensemble ; connaitre la situation sur le terrain; connaitre les demandes des personnes et des familles en cohérence avec les lois; les règles et le sens commun en vue d’établir un meilleur rapport de force dans nos représentations
* De faire des constats sur les enjeux; d’établir des consensus; de connaitre l’encadrement juridique; de partager une vision commune; d’avoir un langage commun afin de porter des actions communes
* De définir les priorités et les plans d’actions par secteurs, en fonction de la réalité, de l’actualité et de l’importance de l’enjeu sur l’accessibilité, la continuité, la qualité des services publics et parapublics aux personnes handicapées et à leur famille.

**SOUTIEN À LA PERSONNE ET À LA FAMILLE**

* Poursuite des actions et démarches en regard des revendications notre plateforme «Un besoin non comblé est un droit bafoué»
* Poursuite des rencontres des organismes avec leur député pour leur présenter la plateforme (Profitant de la période pré-électorale)
* Production de synthèses (abrégés) des différents volets de notre plateforme permettant une large diffusion des données auprès des personnes et des familles membres des organismes
* Diffusion des synthèses (abrégés) de notre plateforme aux membres du GAPHRSM à l’intention des personnes et des familles membres de leur organisme
* Production de capsules « Un besoin non comblé est un droit bafoué! » démontrant l’impact sur les personnes et les familles de chaque volet de notre plateforme
* Établissement d’une campagne virale par la publication de nos capsules sur les réseaux sociaux, soutenue par les organismes membres du GAPHRSM et destinée à leurs membres et au grand public
* Envoi des capsules aux députés élus de la Rive-Sud de Montréal suite aux élections d’octobre 2018
* Le comité exerce une vigie tout au cours de l’année sur les dossiers d’actualités et prendre action le cas échéant.

**ENJEUX MUNICIPAUX**

* Poursuivre les revendications de notre plateforme «Un besoin non comblé est un droit bafoué» sur les enjeux municipaux reliés à la participation sociale
* Faire la promotion de l’accessibilité universelle dans tous les champs de compétences des villes
* Soutenir nos membres en vue d’entreprendre, s’il y a lieu, des actions locales en regard des particularités des villes
* Soutenir les recommandations des actes de la journée «Mobilité pour tous» en matière de transport collectif et en faire la promotion auprès des intervenants concernés
* Assurer la représentation au comité de concertation du transport adapté du réseau de transport métropolitain (RTM)
* Participer et soutenir la campagne nationale sur l’accessibilité des commerces initiée par MEMO
* Poursuivre la promotion et l’offre des ateliers de sensibilisation à l’accueil des personnes handicapées auprès de municipalités et des autorités organisatrice de transport qui en font la demande.

**DOSSIERS PRIORISÉS PAR LE GAPHRSM AU LOCAL**

#### Participation et implication aux différentes Tables de Concertation des trois sous régions et par réseau territorial de services (RTS).

Le GAPHRSM :

* Fait la promotion de l’accessibilité universelle et s’assure de la participation aux activités liées de près ou de loin à cet enjeu

#### S’assure de la participation aux comités consultatifs des plans d’actions des villes

#### S’assure de la participation aux comités locaux de transport.

**DOSSIERS PRIORISÉS PAR LE GAPHRSM AU RÉGIONAL**

**Campagne électorale au Québec**

Participation à la campagne de l’AQRIPH : *« Les douze travaux de Simone».* Tous les organismes membres seront sollicités à participer à la campagne sur leurs médias sociaux.

**Emploi**

Le GAPHRSM, le GAPHRY et le SDEM SEMO ont formé un comité aviseur pour soutenir et superviser les travaux et la mise en œuvre du projet. (Les travaux s’échelonnent sur 13 mois, de juin 2017 à juillet 2018).

Poursuite de la démarche de sensibilisation et d’intervention ciblée auprès des municipalités de plus de15 000 habitants ainsi qu’auprès de celles ayant plus de 100 employésen lien avec les différentes lois gouvernementales.

* Développement et diffusion aux personnes ciblées des outils d’intégration en emploi de personnes handicapées
* Tenue d'un événement forum «Un pas de plus vers l’inclusion» le 6 juin 2018 réunissant tous les intervenants associés au projet ; par la suite, l’analyse des résultats, production d’un rapport final.

**SDEM-SEMO** : la directrice du GAPHRSM est membre du CA pour un mandat de deux ans.

#### **DOSSIERS PRIORISÉS PAR LE GAPHRSM AU NATIONAL**

* Le GAPHRSM participe activement à la vie associative de l’AQRIPH  afin decibler et attirer l’attention sur des problèmes précis ; orienter les décideurs politiques vers des solutions; influencer la mise en œuvre des lois et des politiques.
* Participation aux comités de l’AQRIPH sur les enjeux suivants :
  + Le socioprofessionnel
  + La défense des droits et intérêts des personnes handicapées, *un devoir de mémoire.*
* La permanence est membre du CA de l’AQRIPH à titre de vice-présidente pour un mandat de deux ans et est appelée à faire des représentations politiques non partisanes au national. (différents ministères, commissions parlementaires, etc.).
  + Représentation au comité consultatif national des personnes handicapées du MSSS
  + Représentation au comité bipartite de l’OPHQ.